COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

DU FONDS SGDL/SNE/SOFIA

POUR L'INDEMNISATION DES AUTEURS

EN CAS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LEUR ÉDITEUR

La commission compte treize membres, dont cinq représentants des auteurs, cinq représentants des éditeurs, un représentant de la SOFIA et deux personnalités qualifiées :

Collège auteurs

- **Sophie Aslanides**, traductrice, membre de l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF) ;
- Dominique Brisson, autrice jeunesse et directrice des Éditions Cours toujours ;
- **Gérard Guero**, auteur BD, vice-président du Syndicat national des auteurs et des compositeurs (SNAC) ;
- Christophe Hardy, auteur, président de la Société des Gens de Lettres (SGDL);
- Patrice Locmant, directeur général de la Société des Gens de Lettres (SGDL).

Collège éditeurs

- Juliane Charbois, Directrice juridique de groupe Editis et Administratrice de la Sofia ;
- · Guillaume Fabre, Directeur adjoint de L'école des loisirs ;
- Renaud Lefebvre, Directeur général du Syndicat national de l'édition (SNE);
- Guy Maucollot, Directeur financier du groupe Albin Michel;
- · Galia Tapiero, Présidente de Kilowatt éditions et autrice jeunesse.

SOFIA

• **Geoffroy Pelletier**, directeur de la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (SOFIA)

Personnalités qualifiées

- François Annycke, co-président de la Fédération inter-régionale pour le livre et la lecture et directeur de l'Agence régionale Livre et Lecture en Hauts-de-France ;
- · Valérie Hansen, Directrice générale adjointe de l'Institut pour le Financement du Cinéma et des industries culturelles (IFCIC).